fr

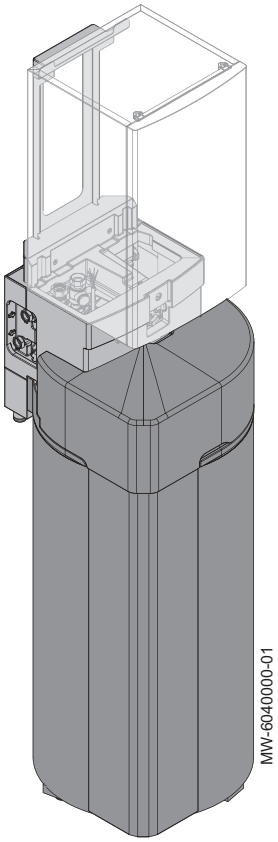

Notice d’installation, d’utilisation et d’entretien

Préparateur d’eau chaude sanitaire pour pompe à chaleur

180 HPSL EVO

Table des matières

1 Consignes de sécurité 4

2 Livraison standard 6

3 Symboles utilisés 6
3.1 Symboles utilisés dans la notice 6
3.2 Symboles utilisés sur la plaquette signalétique 7
3.3 Symboles utilisés sur le préparateur d'eau chaude sanitaire 7

4 Caractéristiques techniques 7
4.1 Homologations 7
4.1.1 Directives 7
4.1.2 Test en sortie d'usine 7
4.2 Données techniques 7
4.2.1 Dispositifs de chauffage compatibles 7
4.2.2 Efficacité énergétique et performances environnementales 8
4.2.3 Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire 9
4.2.4 Dimensions de l'anode magnésium 11
4.2.5 Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire 11
4.2.6 Dimensions et raccordements 11
4.2.7 Pression disponible 12

5 Description du produit 12
5.1 Description générale 12
5.2 Accessoires et options 13

6 Schéma de raccordement hydraulique pour les pompes à chaleur "split" 13

7 Schéma de raccordement hydraulique pour les pompes à chaleur monobloc 14

8 Installation 15
8.1 Réglementations pour l'installation 15
8.2 Conditions d'installation 15
8.2.1 Pression hydraulique de service 15
8.2.2 Qualité de l'eau sanitaire 15
8.2.3 Précautions particulières pour le raccordement du circuit eau chaude sanitaire 15
8.3 Plaquettes signalétiques 17
8.4 Choix de l'emplacement 17
8.4.1 Implantation de l'appareil 17
8.4.2 Installation dans un placard 18
8.5 Mettre en place et raccorder le kit hydraulique 18
8.5.1 Mettre en place le kit hydraulique 18
8.5.2 Raccorder le kit hydraulique au réseau d'eau sanitaire 18
8.6 Mettre en place le module intérieur 19
8.7 Mettre en place le préparateur d'eau chaude sanitaire 19
8.8 Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au kit hydraulique 21
8.9 Monter et raccorder le moteur de la vanne 3 voies 21
8.10 Mettre en place et raccorder la sonde d'eau chaude sanitaire 22
8.11 Remplir la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire 23

9 Mise en service 24
9.1 Points à vérifier avant la mise en service 24
9.1.1 Vérifier l'étanchéité du circuit hydraulique 24
9.1.2 Vérifier les raccordements électriques 24
9.2 Mettre en service le préparateur d'eau chaude sanitaire 24
9.3 Finaliser l'installation 25

10 Entretien 26
10.1 Opérations d'entretien à prévoir 26
10.2 Contrôler l'anode magnésium 27
10.3 Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire 27
10.4 Détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire 28
10.5 Déposer le tampon de visite 29
10.6 Remonter le tampon de visite 30

11 Mise au rebut et recyclage 30

12 Pièces de rechange 30
12.1 Généralités 30
12.2 Préparateur d’eau chaude sanitaire 180 HPSL EVO 31

13 Garantie 32
13.1 Généralités 32
13.2 Conditions de garantie 32

1 Consignes de sécurité

Consignes générales de sécurité
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Avant toute intervention, lire attentivement les documents fournis avec l'appareil. Ces documents sont également disponibles sur notre site internet. Voir quatrième de couverture.

Conserver ces documents à proximité du lieu d'installation de l'appareil.

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à effectuer l'installation, la mise en service, l'entretien, la réparation ou la dépose de l'appareil. Ils doivent respecter les réglementations locales et nationales en vigueur.

Ne pas effectuer de modifications sur l'appareil sans autorisation écrite du fabricant. Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.

Emplacement d'installation
Choisir l'emplacement d'installation adéquat en suivant les préconisations liées à la pompe à chaleur.

Voir
Notice de la pompe à chaleur

Réserver un espace suffisant autour de l'appareil pour assurer une bonne accessibilité et en faciliter l'entretien. Voir chapitre Installation.

Circuit d'eau chaude sanitaire
Le préparateur d'eau chaude sanitaire est destiné à être raccordé de façon permanente au réseau d'alimentation en eau sanitaire.

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact.

Ne pas faire circuler l'eau sanitaire dans l'échangeur.

Température limite au point de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire au point de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les utilisateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.

Respecter la pression et la température minimales et maximales de l'eau pour assurer un fonctionnement correct du circuit d'eau chaude sanitaire. Voir chapitre Caractéristiques techniques.

Suivant les réglages de l'appareil, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C. Afin de limiter le risque de brûlure, installer un dispositif limitant la température de l'eau chaude, par exemple un mitigeur thermostatique.

Une soupape de sécurité tarée à 0,7 MPa (7 bar) est déjà installée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour vérifier qu'il n'est pas bloqué.

L'évacuation du dispositif limiteur de pression doit être raccordée à l'évacuation vers les eaux usées.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation du dispositif limiteur de pression, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, voir le chapitre Conditions d'installation.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation dépasse 80% du tarage du dispositif limiteur de pression et doit être placé en amont de l'appareil.

Pour vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire, voir chapitre Entretien.

Raccordements électriques
Seul un installateur qualifié ou un technicien qualifié est autorisé à intervenir sur le système électrique de l'appareil, car une intervention inappropriée peut entraîner des chocs électriques et/ou des fuites électriques.

Installer l'appareil en respectant les règles nationales d'installation électrique.

Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.

Avant tout travail de câblage sur le circuit électrique, couper l'alimentation électrique, vérifier l'absence de tension et sécuriser le disjoncteur à l'aide d'un dispositif de consignation de disjoncteur.

Utiliser un câblage conforme aux spécifications de la notice d'installation et aux réglementations et lois locales. L'utilisation d'un câblage qui ne répond pas aux spécifications peut entraîner des chocs électriques, des fuites électriques, de la fumée et/ou un incendie.

Cet appareil doit impérativement être raccordé à la terre de protection conformément aux normes d'installation en vigueur. Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique. Une mise à la terre incomplète peut provoquer un dysfonctionnement ou un choc électrique.

Pour éviter tout choc électrique, vérifier que la longueur des conducteurs entre le dispositif d'arrêt de traction et les borniers est telle que les conducteurs actifs se tendent avant le conducteur de terre.

Installer un disjoncteur conforme aux spécifications de la notice d'installation et aux réglementations et lois locales.

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Séparer les câbles très basse tension des câbles d'alimentation 230/400 V.

Entretien et dépannage

Ne retirer l'habillage que pour les opérations d'entretien et de dépannage. Remettre l'habillage en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

La réparation et l'entretien des composants électriques doit comprendre les contrôles initiaux de sécurité et les procédures d'inspection des composants. S'il existe un défaut qui pourrait compromettre la sécurité, aucune alimentation électrique ne doit être connectée au circuit tant qu'il n'a pas été traité de manière satisfaisante. Si le défaut ne peut pas être corrigé immédiatement, mais que la poursuite de l'utilisation est nécessaire, une solution temporaire appropriée doit être adoptée. Ceci doit être signalé au propriétaire de l'équipement, de sorte que toutes les parties soient informées.

Les contrôles initiaux de sécurité doivent comprendre :

- Le déchargement des condensateurs : ceci doit être effectué de manière sûre afin d'éviter tout risque d'étincelle
- L'absence d'exposition de composants et de câbles électriques sous tension pendant le chargement, la récupération ou la vidange du système
- La continuité de la mise à la terre

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de tous les composants de votre installation.

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

Consignes pour l'utilisateur

Laisser l'appareil accessible afin de pouvoir intervenir à tout moment.

Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Elles doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil.

Responsabilités du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation, de mise en service et d'entretien de l'appareil
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil

Responsabilités de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires
- Expliquer l'installation à l'utilisateur
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

Responsabilités de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil

2 Livraison standard

Tab.1

Colis	Contenu
Préparateur d'eau chaude sanitaire	• Un préparateur d'eau chaude sanitaire • Une sonde eau chaude sanitaire • Un sachet contenant : - 4 joints toriques - 1 joint plat - 3 épingles - 1 tube de graisse - le connecteur pour la vanne 3 voies - le connecteur de sonde pour l'eau chaude sanitaire • Une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

3 Symboles utilisés

3.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.

Danger
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.

Danger d'électrocution
Risque d'électrocution.

Avertissement
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.

Attention
Risque de dégâts matériels.

Important
Attention, informations importantes.

Voir
Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

3.2 Symboles utilisés sur la plaquette signalétique

Fig.1

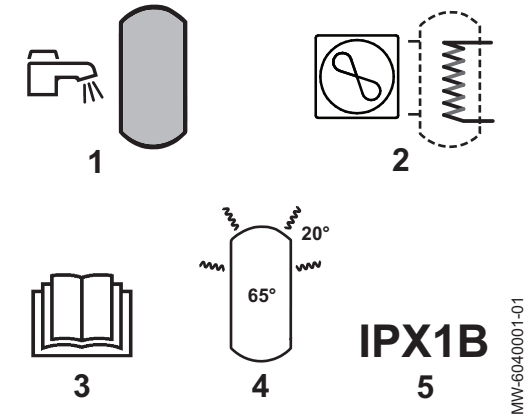

1 Informations sur le circuit d'eau sanitaire (cuve)
2 Informations sur le circuit d'eau sanitaire (échangeur)
3 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées
4 Pertes statiques
5 Indice de protection : **IPX1B**

3.3 Symboles utilisés sur le préparateur d'eau chaude sanitaire

Fig.2

1 Terre de protection.

4 Caractéristiques techniques

4.1 Homologations

4.1.1 Directives

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et la directive sur l'écoconception 2009/125/CE et les règlements d'application (UE) N° 813/2013, N°814/2013.

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

4.1.2 Test en sortie d'usine

Avant de quitter l'usine, chaque appareil est testé sur les éléments suivants :

- Etanchéité à l'eau.
- Etanchéité à l'air.

4.2 Données techniques

4.2.1 Dispositifs de chauffage compatibles

Le préparateur d'eau chaude sanitaire 180 HPSL EVO est exclusivement proposé en association avec les pompes à chaleur listées ci-dessous, il ne peut pas être utilisé en tant que préparateur indépendant.

Tab.2

Préparateur d'eau chaude sanitaire + kit hydraulique	Module intérieur associé	Groupe extérieur associé	Numéro de certification
180 HPSL EVO + kit hydraulique pour pompe à chaleur et préparateur d'eau chaude sanitaire HK415	MIV-S 4-8/EM R32	AWHPR 4 MR	21HK0021 / 21HK0023
		AWHPR 6 MR	21HK0022 / 21HK0024
		AWHPR 8 MR	21HK0022 / 21HK0024
	MHC/EM 4-8 R32 (1)	AWHPR 4 MR	21HK0027
		AWHPR 6 MR	21HK0028
		AWHPR 8 MR	21HK0028
	MIV-M /E R32	MONO AWHP2R 4MR	-
		MONO AWHP2R 6MR	-
		MONO AWHP2R 8MR	-
		MONO AWHP2R 10MR	-
		MONO AWHP2R 12MR	-
		MONO AWHP2R 12TR	-
		MONO AWHP2R 16MR	-
		MONO AWHP2R 16TR	-
	MIV-M /E	MONO AWHP2R 4MR	-
		MONO AWHP2R 6MR	-
		MONO AWHP2R 8MR	-
		MONO AWHP2R 10MR	-
		MONO AWHP2R 12MR	-
		MONO AWHP2R 12TR	-
		MONO AWHP2R 16MR	-
		MONO AWHP2R 16TR	-
	MIV-M /E	MONO AWHP3R 4MR	-
		MONO AWHP3R 6MR	-
		MONO AWHP3R 8MR	-
		MONO AWHP3R 11MR	-
		MONO AWHP3R 11TR	-
		MONO AWHP3R 13MR	-
		MONO AWHP3R 13TR	-
	MIV-4M /E R32	MONO AWHP2R 4MR	-
		MONO AWHP2R 6MR	-
		MONO AWHP2R 8MR	-
		MONO AWHP2R 10MR	-
		MONO AWHP2R 12MR	-
		MONO AWHP2R 12TR	-
		MONO AWHP2R 16MR	-
		MONO AWHP2R 16TR	-
(1) Commercialisé en France uniquement.			

4.2.2 Efficacité énergétique et performances environnementales

Les informations liées à l'efficacité énergétique et les performances environnementales de votre produit sont disponibles à l'adresse internet suivante : https://eprel.ec.europa.eu/

4.2.3 Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire

Tab.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire 180 HPSL EVO

	Unité	Circuit chauffage (échangeur)	Circuit sanitaire (cuve)
Température maximale de service	°C	75	75
Pression de service maximale	MPa (bar)	0,3 (3,0)	1,0 (10)
Capacité de l'échangeur	l	14,5	–
Capacité en eau	l	–	177
Surface d'échange	m^2	1,7	–
Pertes statiques (Qpr)(1)	kWh/24h	–	1,97
Poids d'expédition du préparateur moussé : 101,4 kg			
(1) Conditions : température ambiante de l'air : 20°C – température d'eau dans le préparateur d'eau chaude sanitaire : 65°C			

Tab.4 Caractéristiques communes (selon la norme EN 16147, Consigne de température d'eau : 54 °C – Température extérieure : 7 °C – Température de l'air intérieur : 20 °C)

	Unité	AWHPR 4 MR	AWHPR 6 MR	AWHPR 8 MR
Durée de mise en température	h:min	1:35	1:30	1:25
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes) Profil de soutirage : M / L	W	24,1 / 26,6	25,4 / 28,1	25,4 / 28,1
Coefficient de performance eau chaude sanitaire (COP_{DHW}) Profil de soutirage : M / L	-	2,77 / 3,19	2,59 / 2,98	2,59 / 2,98
Volume maximal d'eau chaude utilisable (V40)	l	250	250	250
Température d'eau chaude de référence	°C	53,1	53,1	53,1
Hauteur manométrique disponible au débit nominal	kPa	66	50	29

Tab.5 Caractéristiques communes (selon la norme EN 16147, Consigne de température d'eau : 54 °C – Température extérieure : 7 °C – Température de l'air intérieur : 20 °C)

	Unité	MONO AWHP2R 4MR	MONO AWHP2R 6MR	MONO AWHP2R 8MR	MONO AWHP2R 10MR
Durée de mise en température	h:min	02:41	02:41	02:20	02:20
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes) Profil de soutirage : L	W	32,63	32,63	32,09	32,09
Coefficient de performance eau chaude sanitaire (COP_{DHW}) Profil de soutirage : L	-	2,56	2,56	2,69	2,69
Volume maximal d'eau chaude utilisable (V40)	l	248,60	248,60	248,60	248,60
Température d'eau chaude de référence	°C	53,12	53,12	53,17	53,17

Tab.6 Caractéristiques communes (selon la norme EN 16147, Consigne de température d'eau : 54 °C – Température extérieure : 7 °C – Température de l'air intérieur : 20 °C)

	Unité	MONO AWHP2R 12MR	MONO AWHP2R 12TR	MONO AWHP2R 16MR	MONO AWHP2R 16TR
Durée de mise en température	h:min	02:54	02:54	02:54	02:54
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes) Profil de soutirage : L	W	32,92	32,92	32,92	32,92
Coefficient de performance eau chaude sanitaire (COP_{DHW}) Profil de soutirage : L	-	2,49	2,49	2,49	2,49
Volume maximal d'eau chaude utilisable (V40)	l	249,00	249,00	249,00	249,00
Température d'eau chaude de référence	°C	53,26	53,26	53,26	53,26

Tab.7 Caractéristiques communes (selon la norme EN 16147, Consigne de température d'eau : 54 °C – Température extérieure : 7 °C – Température de l'air intérieur : 20 °C)

	Unité	MONO AWHP3R 4MR	MONO AWHP3R 6MR	MONO AWHP3R 8MR
Durée de mise en température	h:min	01:51	01:40	1:11
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes) Profil de soutirage : L	W	28	28	30
Coefficient de performance eau chaude sanitaire (COP_{DHW}) Profil de soutirage : L	-	3,34	3,28	2,99
Volume maximal d'eau chaude utilisable (V40)	l	258,50	258,10	260,40
Température d'eau chaude de référence	°C	52,80	52,70	53,40

Tab.8 Caractéristiques communes (selon la norme EN 16147, Consigne de température d'eau : 54 °C – Température extérieure : 7 °C – Température de l'air intérieur : 20 °C)

	Unité	MONO AWHP3R 11MR	MONO AWHP3R 11TR	MONO AWHP3R 13MR	MONO AWHP3R 13TR
Durée de mise en température	h:min	00:54	00:54	00:49	00:49
Puissance absorbée en régime stabilisé (Pes) Profil de soutirage : L	W	34	34	33	33
Coefficient de performance eau chaude sanitaire (COP_{DHW}) Profil de soutirage : L	-	2,78	2,78	2,77	2,77
Volume maximal d'eau chaude utilisable (V40)	l	261,70	261,70	262,10	262,10
Température d'eau chaude de référence	°C	53,40	53,40	53,40	53,40

4.2.4 Dimensions de l'anode magnésium

Fig.3

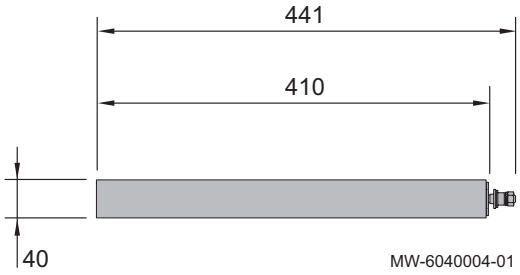

4.2.5 Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire

Tab.9

Température	°C	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance	Ω	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

4.2.6 Dimensions et raccordements

Fig.4

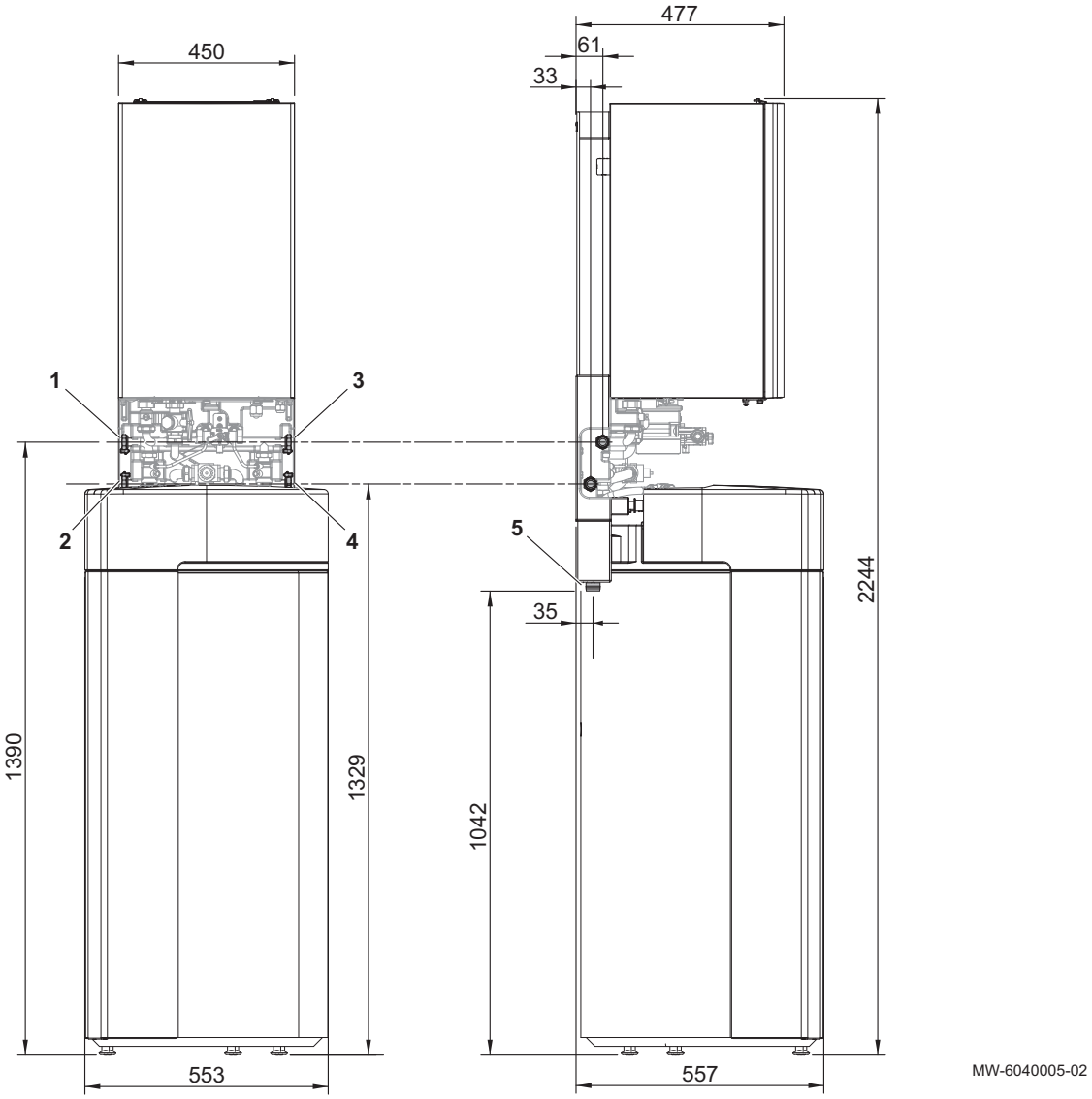

1 Entrée d'eau froide sanitaire G 3/4"

2 Sortie d'eau chaude sanitaire G 3/4"

3 Départ vers circuit de chauffage G 1”
4 Retour du circuit de chauffage G 1”
5 Sortie évacuation des condensats Ø 32

4.2.7 Pression disponible

Important
La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est EEI ≤ 0,20.

Le circulateur du module intérieur ou du groupe extérieur est une pompe à vitesse variable. Sa vitesse s'adapte au réseau de distribution.

Le circulateur est piloté en vitesse pour atteindre le débit de consigne.

Fig.5 Pression disponible pour MIV-S 4-8/EM R32 + AWHPR 4 -8MR et MHC/EM 4-8 R32 + AWHPR 4 -8MR

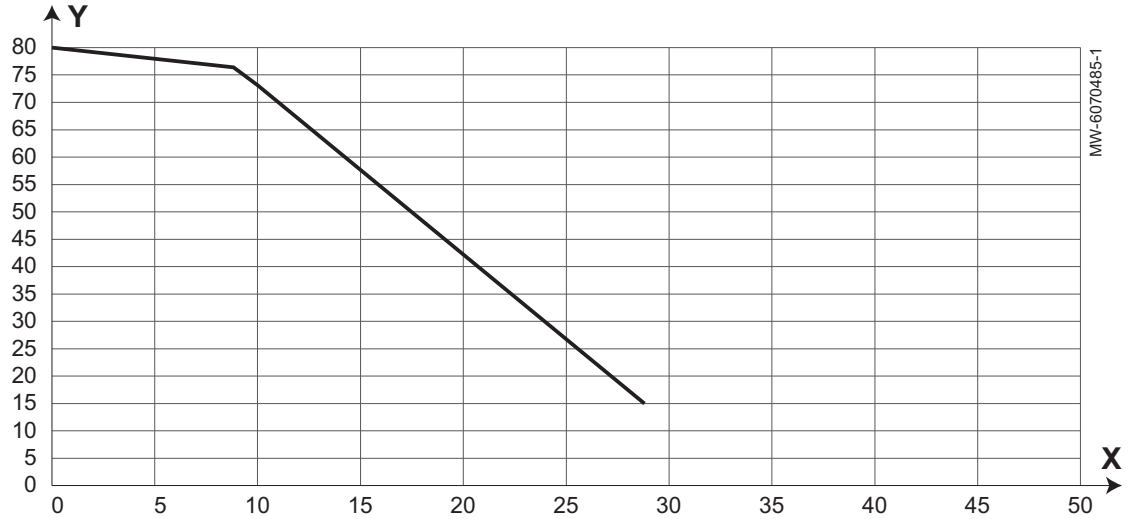

X Débit d’eau (l/min)
Y Pression disponible (kPa)

Pour les modèles :

- MIV-M /E R32 + MONO AWHP2R
- MIV-M /E + MONO AWHP2R
- MIV-M /E + MONO AWHP3R
- MIV-4M /E R32 + MONO AWHP2R

Les courbes de pression disponible se trouvent dans les notices des groupes extérieurs.

Les courbe de pertes de charge du module intérieur et du kit hydraulique se trouvent dans les notices des modules intérieurs.

5 Description du produit

5.1 Description générale

La cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire est en acier de qualité. Elle est protégée de la corrosion par une anode magnésium et un revêtement intérieur en émail de qualité alimentaire, vitrifié à 850 °C.

L’échangeur de chaleur soudé dans la cuve est en tube lisse. Sa surface externe, en contact avec l’eau sanitaire, est émaillée.

Pour réduire les déperditions thermiques, l’appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans chlorofluorocarbures. L’habillage extérieur est réalisé en tôle d’acier peinte et en polypropylène expansé.

Important
Les étiquettes énergétiques, fiches de produit et données techniques relatives aux associations de produits sont disponibles sur notre site internet.

5.2 Accessoires et options

Tab.10

Désignation	Remarque
Kit flexibles pour raccordement frigorifique	Préconisé quand le module hydraulique intérieur est placé à une distance inférieure à 200 mm d'une paroi, afin de faciliter le raccordement frigorifique.
Kit flexibles pour raccordement hydraulique	Préconisé pour faciliter le raccordement hydraulique.

6 Schéma de raccordement hydraulique pour les pompes à chaleur "split"

Fig.6

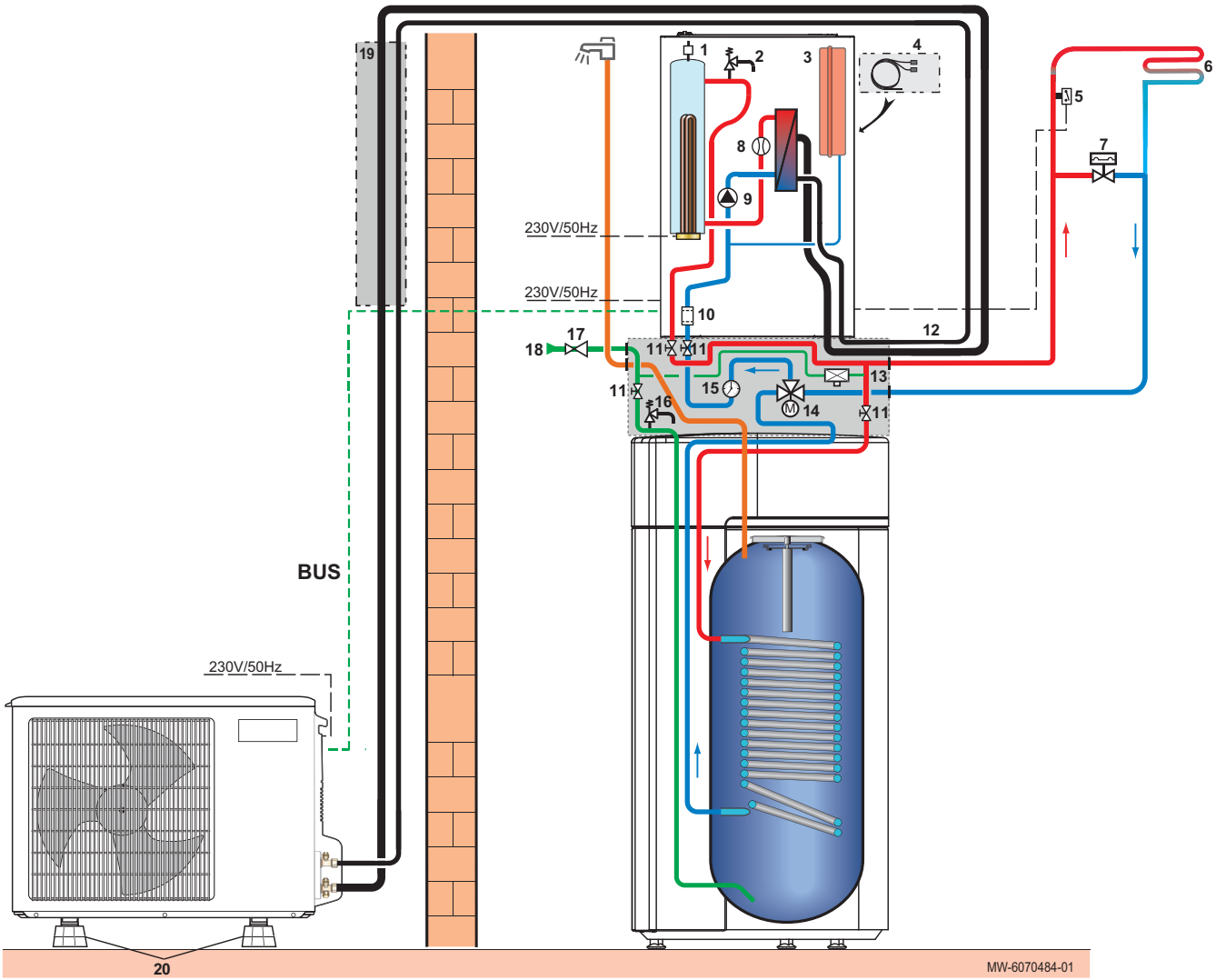

1 Purgeur automatique
2 Soupape de sécurité 3 bar
3 Vase d'expansion fermé (si présent)
4 Kit de câblage plancher chauffant direct
5 Thermostat de sécurité pour plancher chauffant
6 Circuit chauffage avec vanne mélangeuse - circuit plancher chauffant
7 Soupape différentielle
8 Débitmètre
9 Pompe chauffage
10 Filtre
11 Vanne d'arrêt
13 Disconnecteur
12 Kit flexibles frigorifiques
14 Vanne d'inversion motorisée
15 Manomètre
16 Groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar)
17 Réducteur de pression
18 Entrée d'eau froide sanitaire
19 Liaison frigorifique
20 Support pose au sol

Important
Dans un placard technique, l'utilisation du kit flexibles pour raccordement frigorifique (option) facilite le montage. Il est particulièrement recommandé quand le module intérieur est installé avant le préparateur d'eau chaude sanitaire. Alternativement, il est possible de mettre en attente les liaisons frigorifiques à l'extérieur du placard technique avant la mise en place du préparateur d'eau chaude sanitaire.

7 Schéma de raccordement hydraulique pour les pompes à chaleur monobloc

Fig.7

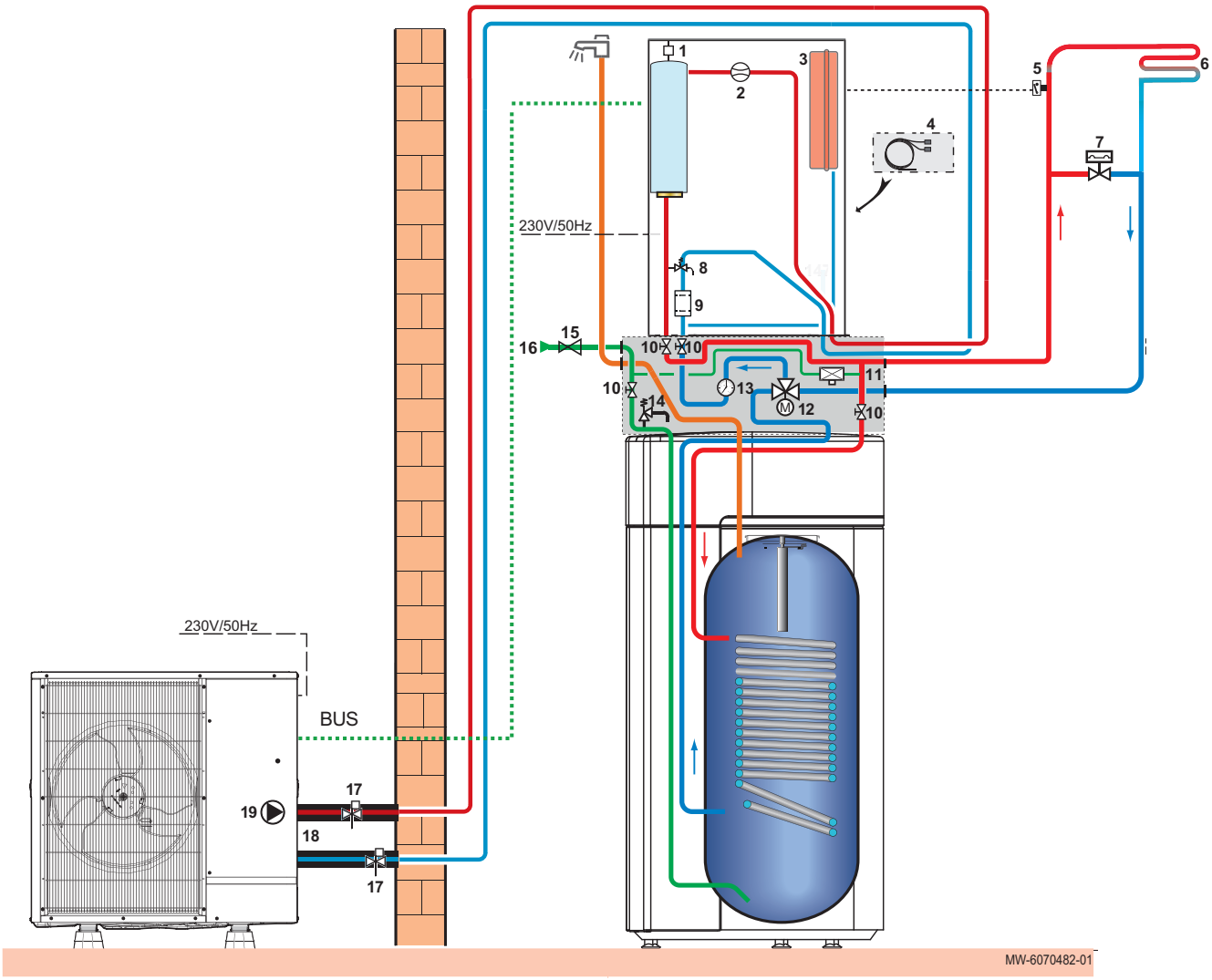

1 Purgeur automatique
2 Débitmètre
3 Vase d'expansion fermé (si présent)
4 Kit de câblage plancher chauffant direct
5 Thermostat de sécurité pour plancher chauffant
6 Circuit chauffage avec vanne mélangeuse - circuit plancher chauffant
7 Soupape différentielle
8 Soupape de sécurité 3 bar
9 Filtre
10 Vanne d'arrêt
11 Disconnecteur
12 Vanne d'inversion motorisée
13 Manomètre
14 Groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar)
15 Réducteur de pression
16 Entrée d'eau froide sanitaire
17 Vanne anti-gel
18 Kit flexibles isolés
19 Pompe chauffage

8 Installation

8.1 Réglementations pour l'installation

L'installation doit répondre en tout point aux réglementations et directives en vigueur qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Attention
Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementations en vigueur dans le pays concerné.

8.2 Conditions d'installation

8.2.1 Pression hydraulique de service

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 1,0 MPa (10 bar). La pression de service recommandée est située sous 0,7 MPa (7 bar).

8.2.2 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °fH (11 °dH)), il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °fH (7 °dH) et 20 °fH (11 °dH) pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé, vérifié et entretenu régulièrement, et réglé conformément aux règles de l'art et aux recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur.

8.2.3 Précautions particulières pour le raccordement du circuit eau chaude sanitaire

Tab.11

Raccordement de l'eau froide sanitaire	• Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité. • Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit d'eau froide sanitaire. **Important** Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique. **Important** Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.
Température limite au point de puisage	• La température maximale de l'eau chaude sanitaire au point de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les utilisateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.
Pression hydraulique de service	• Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 1,0 MPa (10 bar). La pression de service recommandée est située sous 0,7 MPa (7 bar).
Soupape de sécurité	• Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide. • Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

Groupe de sécurité sanitaire	• Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur. • Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur d'eau chaude sanitaire. • Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante. La section du tube doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression). • La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée. • Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux. Installer un robinet de vidange en bas du préparateur si nécessaire.
Vannes de sectionnement	• Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire. Les vannes permettent de faire l'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire et de ses organes sans vidanger toute l'installation. • Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur d'eau chaude sanitaire lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

■ Groupe de sécurité eau sanitaire (uniquement pour la France)

En France, le groupe de sécurité eau sanitaire doit être conforme à la norme NF EN 1487.

Fig.8

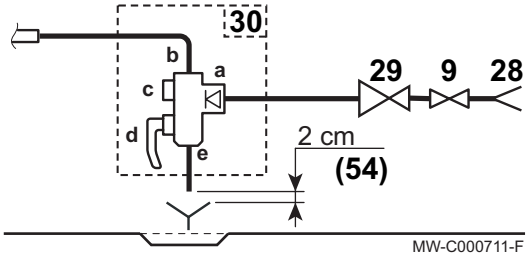

- **9** Vanne de sectionnement
- **28** Entrée eau froide sanitaire
- **29** Réducteur de pression
- **30** Groupe de sécurité
- **54** Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- **a** Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- **b** Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- **c** Soupape de sécurité tarée à 0,7 MPa (7 bar)
- **d** Robinet d'arrêt
- **e** Orifice de vidange

Voir aussi
Consignes de sécurité, page 4

■ Groupe de sécurité (sauf France)

Fig.9

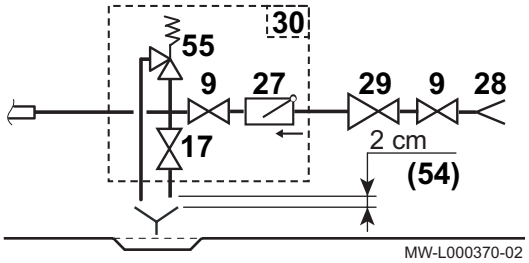

- **9** Vanne de sectionnement
- **17** Robinet de vidange
- **27** Clapet anti-retour
- **28** Entrée eau froide sanitaire
- **29** Réducteur de pression
- **30** Groupe de sécurité
- **54** Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- **55** Soupape de sécurité tarée à 0,7 MPa (7 bar)

Voir aussi
Consignes de sécurité, page 4

8.3 Plaquettes signalétiques

Fig.10

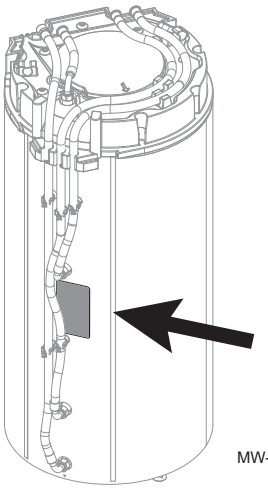

Les plaquettes signalétiques doivent être accessibles à tout moment. Elles identifient le produit et donnent des informations importantes : type de produit, date de fabrication (année - semaine), numéro de série, pression de service, température maximale, volume, consommation électrique, indice de protection IP.

Important

- Ne jamais enlever ni recouvrir les plaquettes signalétiques et étiquettes apposées sur l'appareil.
- Les plaquettes signalétiques et étiquettes doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les étiquettes d’instruction et de mises en garde abîmées ou illisibles.

8.4 Choix de l'emplacement

8.4.1 Implantation de l’appareil

Respecter les conditions suivantes pour implanter le préparateur d’eau chaude sanitaire :

- Installation dans un local à l’abri du gel.
- Installation sur un sol définitif dont la surface est plane et solide : chape finie, éventuellement carrelée pour faciliter le nettoyage.
- Positionnement le plus près possible des points de puisage, pour minimiser les déperditions thermiques par les tuyauteries.
- Façade avant accessible, pour faciliter l'entretien de l'appareil.

8.4.2 Installation dans un placard

Fig.11

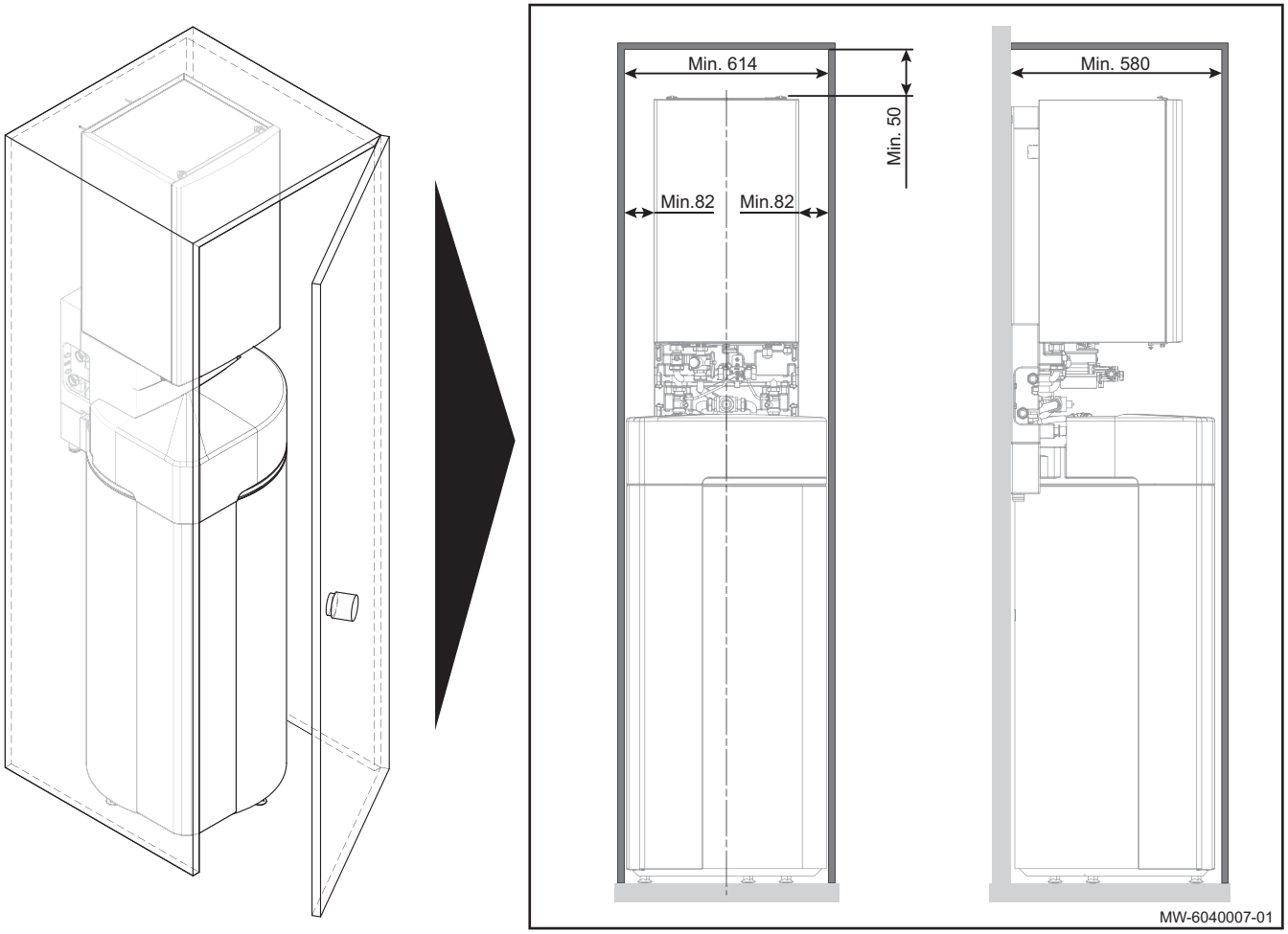

8.5 Mettre en place et raccorder le kit hydraulique

8.5.1 Mettre en place le kit hydraulique

Le kit hydraulique doit être mis en place avant le préparateur d'eau chaude sanitaire et le module intérieur.

Voir
Voir Notice d’installation du kit hydraulique.

8.5.2 Raccorder le kit hydraulique au réseau d’eau sanitaire

1. Rincer les tuyauteries d’arrivée d’eau sanitaire pour ne pas introduire de particules dans la cuve du préparateur d’eau chaude sanitaire.
2. Isoler hydrauliquement le circuit sanitaire par une vanne d’arrêt pour faciliter les opérations d’entretien.

3. Implanter un réducteur de pression si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (0,55 MPa (5,5 bar) est le maximum autorisé pour le groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar)).

Attention
Le réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil et en aval du compteur d'eau, de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

Fig.12

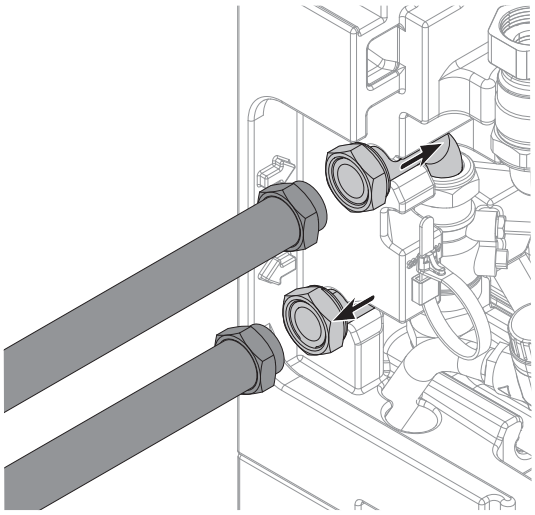

4. Réaliser le raccordement à l'eau froide sanitaire.
5. Raccorder le kit hydraulique au circuit d'eau chaude sanitaire.

Attention
Température limite au point de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire au point de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les utilisateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.

8.6 Mettre en place le module intérieur

Le module intérieur de la pompe à chaleur peut être installé avant ou après le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Le kit hydraulique doit déjà être en place.

Voir
- Notice d'installation et d'entretien de la pompe à chaleur (mise en place du module intérieur).
- Notice du kit hydraulique.

8.7 Mettre en place le préparateur d'eau chaude sanitaire

1. Retirer le couvercle supérieur et la cravate du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Sortir les pieds de 1 cm.

Fig.13

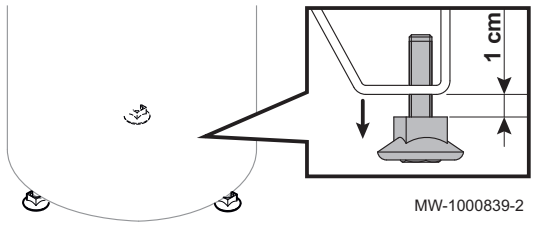

Fig.14

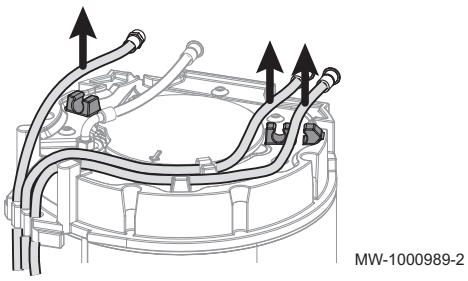

3. Retirer les flexibles de leurs attaches de transport à l'arrière du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Fig.15

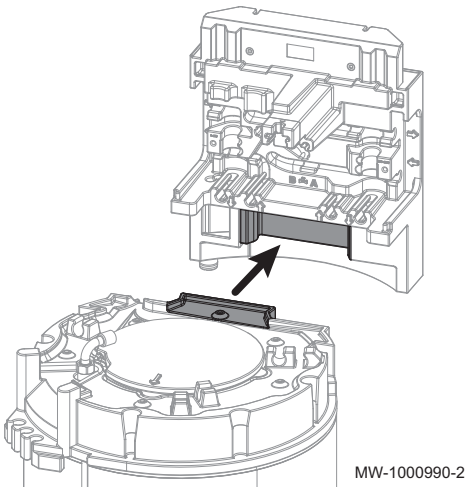

4. Emboîter le préparateur d’eau chaude sanitaire dans le kit hydraulique.

Fig.16

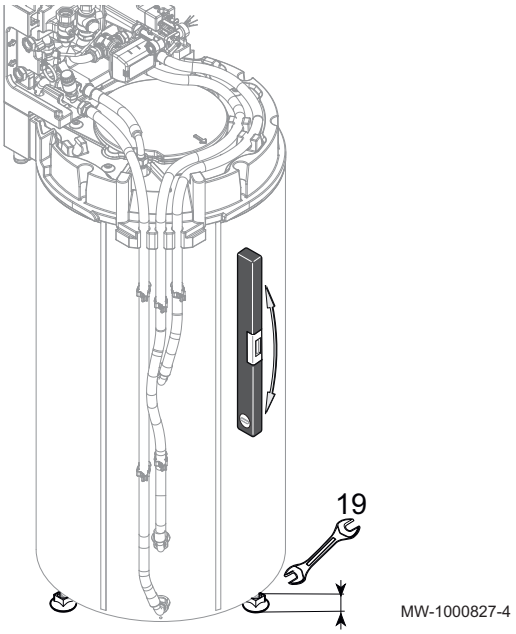

5. Mettre le préparateur d’eau chaude sanitaire à niveau en réglant les pieds avec une clé plate.

8.8 Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au kit hydraulique

Fig.17

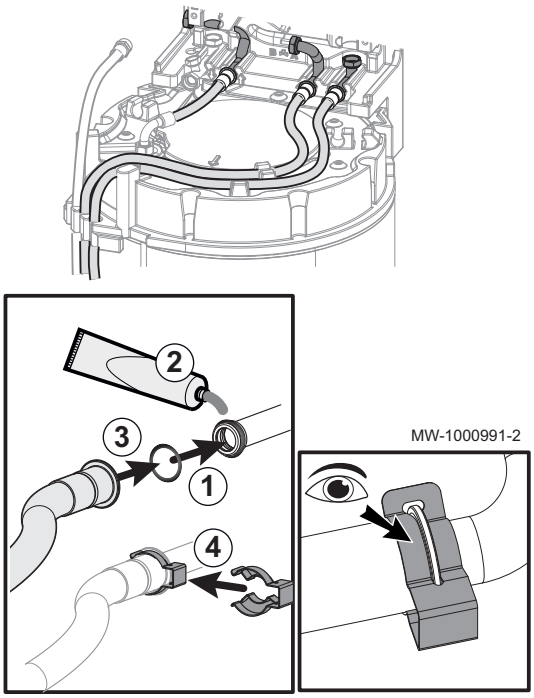

1. Placer les joints toriques (fournis) sur les 3 raccords indiqués.
2. Enduire les joints avec la graisse (fournie).
3. Raccorder les 3 flexibles en les emboîtant sur les tubes de cuivre jusqu'en butée.
4. Clipper les épingles (fournies) sur les raccords.

Fig.18

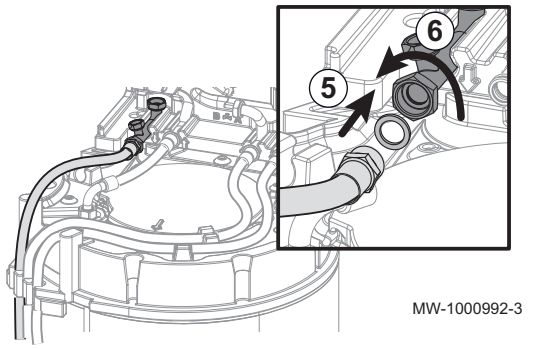

5. Insérer un joint plat (fourni) sur le raccord restant.
6. Raccorder le flexible et serrer.

8.9 Monter et raccorder le moteur de la vanne 3 voies

Le raccordement hydraulique du préparateur d'eau chaude sanitaire doit être effectué **avant** de monter le moteur sur la vanne. Si l'installation est déjà sous eau, le moteur peut lancer la circulation de l'eau dans le système même s'il n'est pas sous tension.

Fig.19

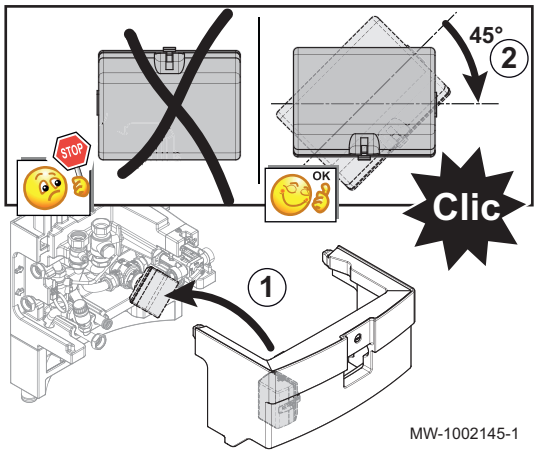

1. Sortir le moteur logé dans le capot du kit hydraulique.
2. Placer le moteur dans le bon sens sur le corps de la vanne puis le tourner de 45° dans le sens horaire.

Fig.20

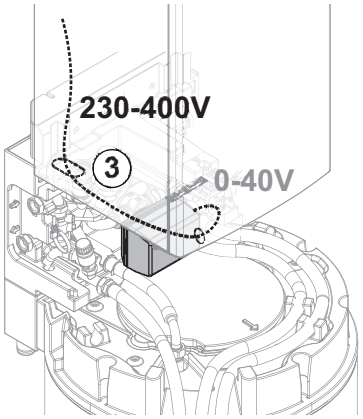

3. Faire cheminer le câble de la vanne par le passage 230-400 V du module intérieur de la pompe à chaleur, sur la gauche.

Fig.21

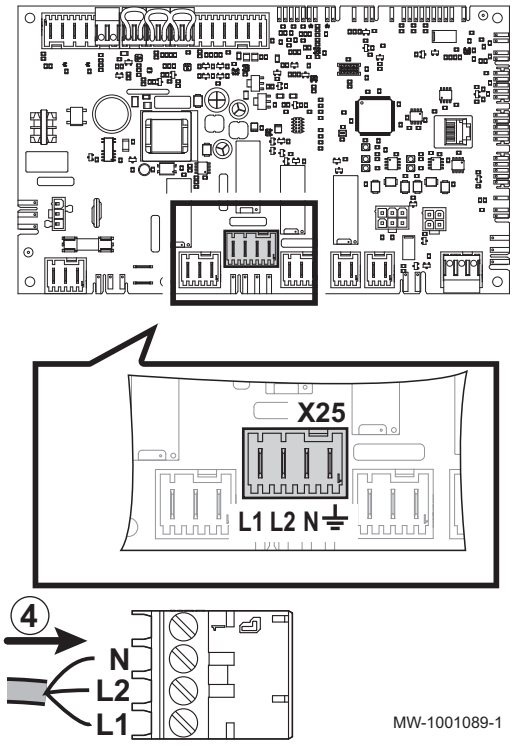

4. Monter les fils dans le connecteur.

N	Bleu : neutre
L2	Noir : tension de commande
L1	Brun : tension permanente

8.10 Mettre en place et raccorder la sonde d'eau chaude sanitaire

Fig.22

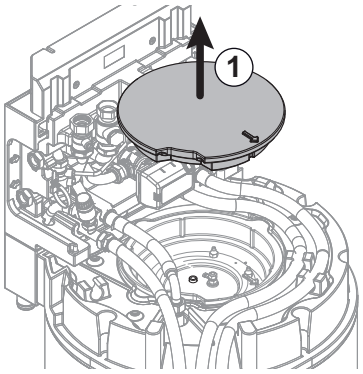

1. Retirer le couvercle du tampon.

Fig.23

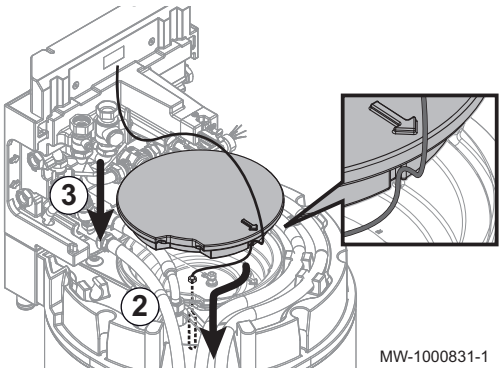

2. Insérer la sonde d’eau chaude sanitaire dans le doigt de gant jusqu’en butée.
3. Faire cheminer le câble de la sonde par l’encoche du couvercle puis remettre en place le couvercle.

Fig.24

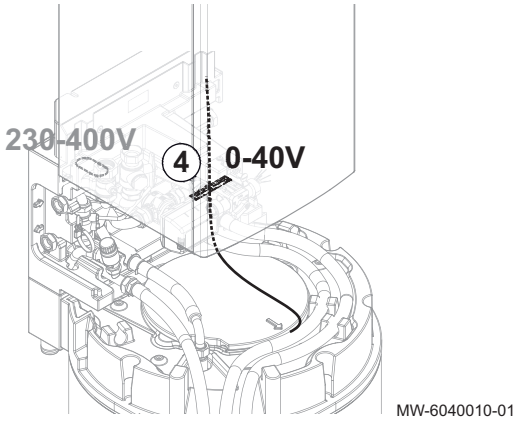

4. Faire cheminer le câble par le passage de câbles très basse tension (0-40 V) dans le module intérieur de la pompe à chaleur, sur la droite.

Fig.25

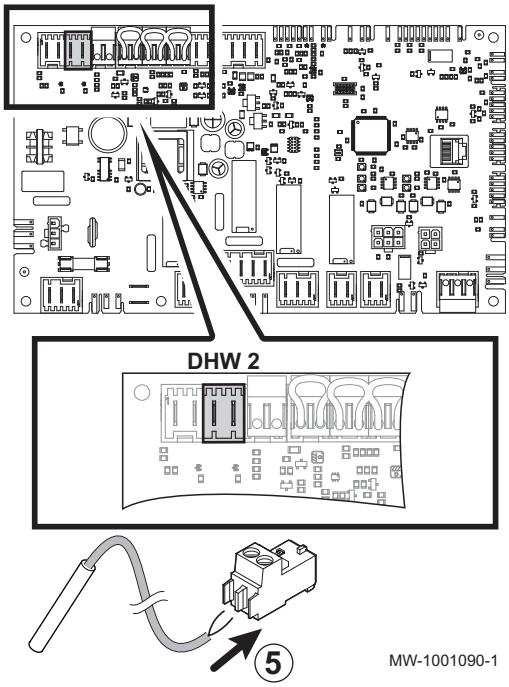

5. Monter les fils dans le connecteur.

8.11 Remplir la cuve du préparateur d’eau chaude sanitaire

Une fois le préparateur d’eau chaude sanitaire entièrement raccordé hydrauliquement et l'échangeur rempli, la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire peut être remplie.

Fig.26

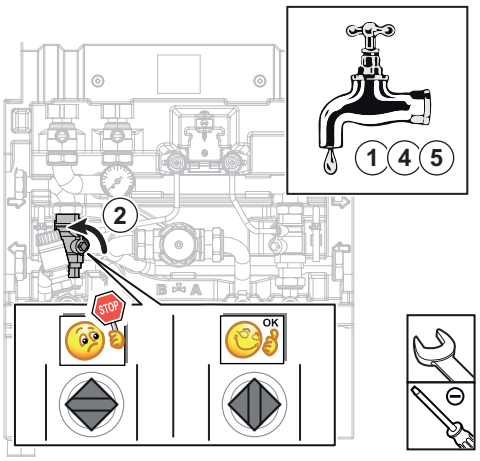

MW-6040011-01

1. Ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire dans l'installation.
2. Ouvrir la vanne d'eau froide sanitaire du kit hydraulique.
3. Remplir complètement la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Ouvrir ensuite chaque robinet d'eau chaude de l'installation pour évacuer l'air emprisonné dans la tuyauterie et éviter les bruits et les à-coups lors du puisage.

Fig.27

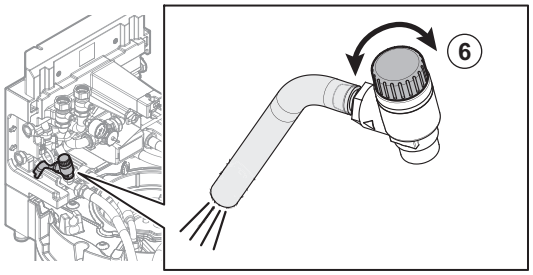

MW-6040012-01

6. Vérifier la soupape de sécurité.
   ⇨ L'eau doit couler librement dans le collecteur du kit hydraulique.
7. Allumer la pompe à chaleur.
8. Activer le mode de fonctionnement "chauffage et eau chaude sanitaire" de la pompe à chaleur.

Voir
Notice d'installation et d'entretien de la pompe à chaleur.

⇨ Un cycle de purge démarre.

9 Mise en service

9.1 Points à vérifier avant la mise en service

9.1.1 Vérifier l'étanchéité du circuit hydraulique

Vérifier tous les raccordements du kit hydraulique avec :

- Le module intérieur de la pompe à chaleur,
- L'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire,
- La cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire,
- Le départ et le retour du circuit de chauffage,
- L'arrivée d'eau froide et la sortie d'eau chaude sanitaire.

9.1.2 Vérifier les raccordements électriques

1. S'assurer que la sonde de température est bien en place et branchée à la pompe à chaleur.
2. S'assurer que le moteur de la vanne 3 voies est correctement monté et branché à la pompe à chaleur.

9.2 Mettre en service le préparateur d'eau chaude sanitaire

La mise en service du préparateur d'eau chaude sanitaire se fait en même temps que la mise en service de la pompe à chaleur. L'ensemble doit être installé et prêt pour la mise en route.

Une fois le préparateur d'eau chaude sanitaire relié à la pompe à chaleur, l'ensemble se pilote depuis le tableau de commande de la pompe à chaleur et aucune action n'est nécessaire directement sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Voir
Notice d’installation et d’entretien de la pompe à chaleur.

Avertissement
Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur le ballon d'eau sanitaire et l’installation de chauffage.
Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur la pompe à chaleur et l’installation de chauffage.
L'installation dans son ensemble doit être remplie avant la mise en route.

1. Vérifier que les vannes du kit hydraulique et le bouchon du purgeur situé dans le module intérieur sont ouverts.
2. Mettre la pompe à chaleur en marche.

Important
Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d’eau peut s’écouler par la soupape ou le groupe de sécurité en raison de la dilatation de l’eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

⇨ La purge de l’échangeur du préparateur d’eau chaude sanitaire s’effectue automatiquement lors du démarrage de la pompe à chaleur.

3. Si besoin, ajuster la pression du circuit de chauffage à 1,5 bar en ouvrant et fermant le disconnecteur.
4. Régler la température de l’eau chaude sanitaire sur la pompe à chaleur.
5. Régler le mitigeur thermostatique (non fourni) au maximum à 65 °C.

Fig.28

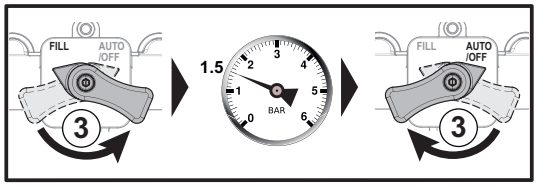

MW-1002146-1

9.3 Finaliser l’installation

Fig.29

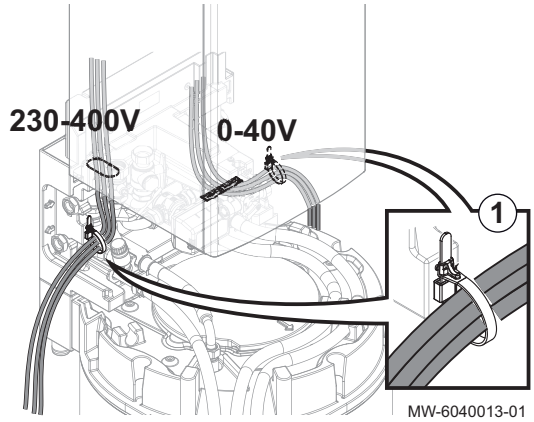

MW-6040013-01

1. Rassembler tous les câbles de l’installation qui se branchent au module intérieur dans les colliers prévus à l’intérieur du kit hydraulique.

Important
Câbles très basse tension : passage 0-40V (droite).
Câbles basse tension : passage 230-400V (gauche).

Fig.30

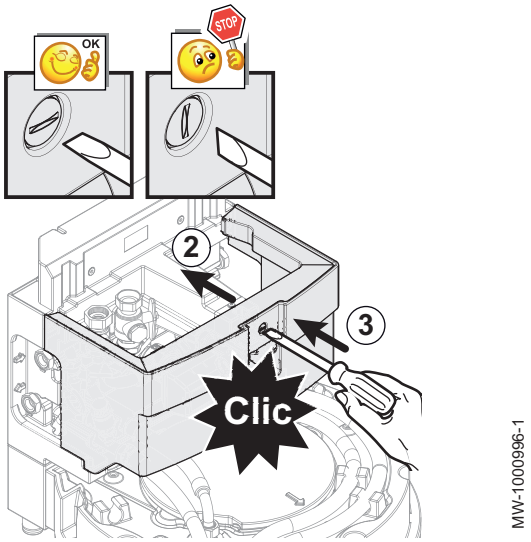

2. Remonter le capot du kit hydraulique.
3. Verrouiller le capot en poussant la vis de verrouillage, fente à l'horizontale.

Fig.31

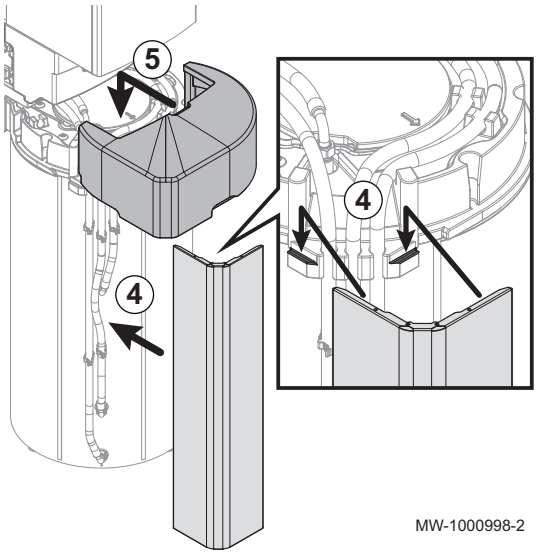

4. Remonter la cravate en faisant reposer le pli supérieur sur l'isolation du préparateur d'eau chaude sanitaire.
5. Remonter le capot sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

10 Entretien

10.1 Opérations d'entretien à prévoir

Attention
Ne pas laisser le préparateur d'eau chaude sanitaire sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel obligatoire du préparateur d'eau chaude sanitaire.
L'absence d'entretien annule la garantie.

Important
Prévoir l'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire en même temps que celui de la pompe à chaleur.

1. Inspecter visuellement les vannes, raccords et accessoires tous les mois, pour détecter d'éventuelles fuites ou autres dysfonctionnements.
2. Contrôler l'étanchéité de l'installation chaque année.
3. Vérifier l'anode magnésium au bout de la première année, puis au minimum tous les 2 ans.
4. Vidanger et détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire si nécessaire.
5. Signaler toute anomalie.

10.2 Contrôler l'anode magnésium

Vérifier l'état de l'anode au bout de la première année. À partir de la première vérification et compte tenu de l'usure observée, déterminer la périodicité des contrôles suivants, au moins tous les 2 ans.

Attention
Eteindre la pompe à chaleur avant d'intervenir sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

1. Déposer le tampon de visite.
2. Mesurer le diamètre de l'anode.
3. Remplacer l'anode si son diamètre est inférieur à 15 mm.
4. Remonter le tampon de visite.

Voir aussi
Déposer le tampon de visite, page 29
Remonter le tampon de visite, page 30

Fig.32

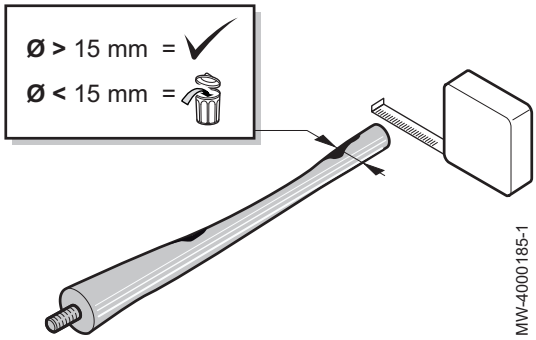

10.3 Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire

Attention
Eteindre la pompe à chaleur avant d'intervenir sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

1. Fermer le robinet d'eau froide sanitaire sur le kit hydraulique.
2. Manœuvrer la soupape de sécurité pour faire chuter la pression du préparateur.

Fig.33

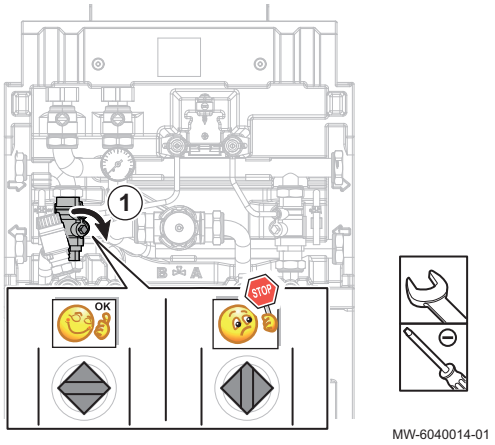

Fig.34

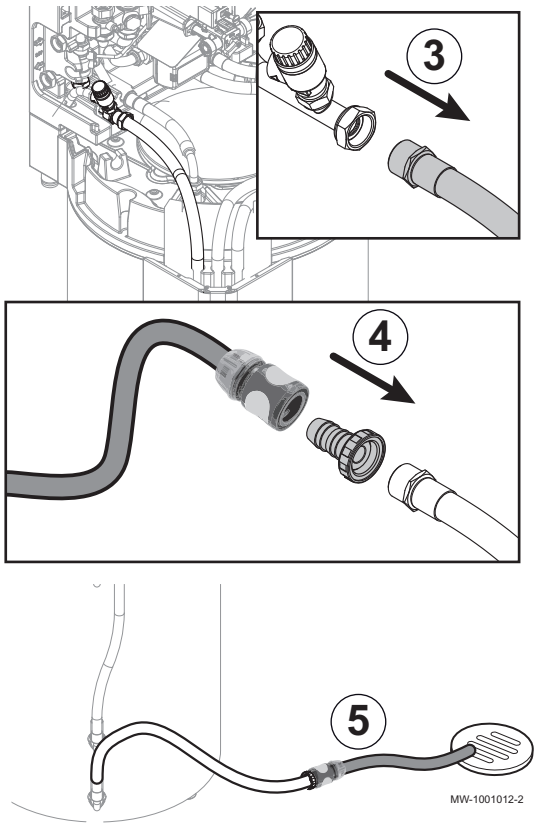

3. Démonter le tuyau d'eau froide sanitaire.
4. Adapter un embout et un autre tuyau sur le tube d'eau froide sanitaire pour le rallonger.
5. Placer le tuyau vers une évacuation d'eau.

10.4 Détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire

Important
Prévoir un joint d'étanchéité neuf pour le tampon de visite.
Dans les régions où l'eau est calcaire, détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire chaque année afin d'en préserver les performances.

Attention
Eteindre la pompe à chaleur avant d'intervenir sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

1. Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Déposer le tampon de visite.
3. Enlever le tartre déposé sous forme de lamelles sur l'échangeur et sous forme de boues dans le fond de la cuve.
4. Remonter le tampon de visite.

Important
Remplacer l'ensemble joint à lèvre et jonc.

5. Remplir la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Voir aussi
Déposer le tampon de visite, page 29
Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire, page 27

10.5 Déposer le tampon de visite

Attention
Eteindre la pompe à chaleur avant d'intervenir sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Fig.35

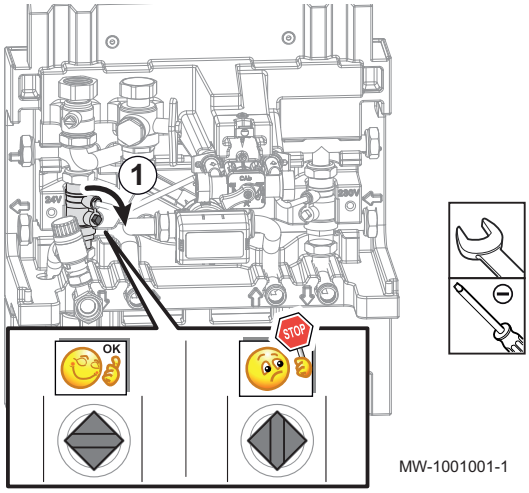

1. Fermer le robinet d'eau froide sanitaire sur le kit hydraulique.

Fig.36

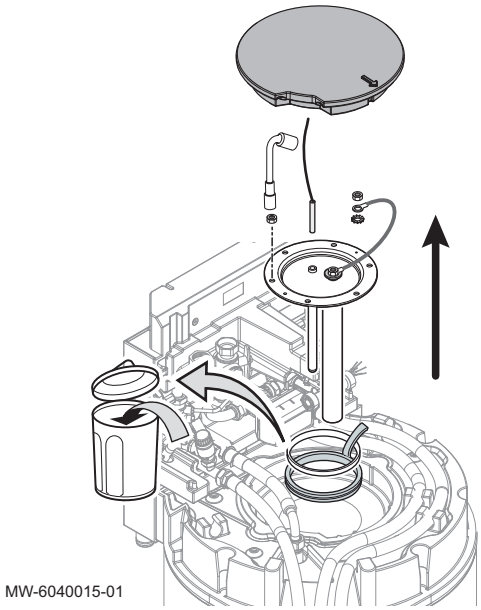

2. Retirer l'isolation du tampon de visite.
3. Retirer la sonde d'eau chaude sanitaire.
4. Dévisser le couvercle du tampon de visite.
5. Retirer le joint à lèvre et le jonc.

10.6 Remonter le tampon de visite

Fig.37

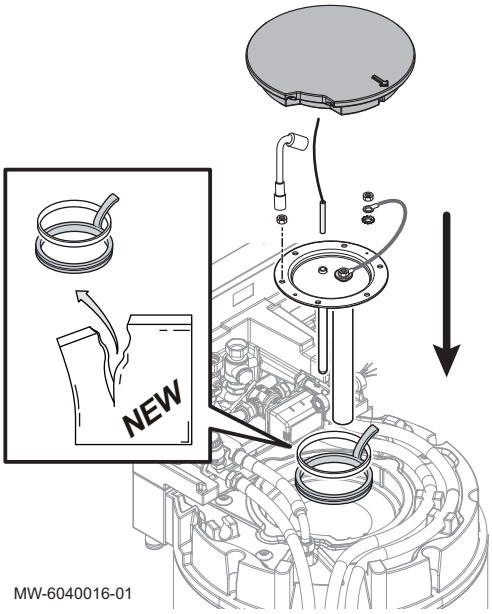

1. Remplacer l'ensemble joint à lèvre et jonc pour garantir l'étanchéité après la dépose du tampon de visite.

Important
Placer la languette de positionnement du joint à l'extérieur du préparateur d'eau chaude sanitaire.

2. Fermer le couvercle du tampon de visite.
3. Insérer la sonde d'eau chaude sanitaire dans le doigt de gant jusqu'en butée.
4. Remonter l'isolation du tampon de visite.

11 Mise au rebut et recyclage

Important
Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

Fig.38

MW-1002262-1

1. Couper l'alimentation électrique de la pompe à chaleur.

Voir
Notice d'installation et d'entretien de la pompe à chaleur.

2. Débrancher les câbles de la sonde eau chaude sanitaire et de la vanne 3 voies.
3. Retirer le moteur de la vanne d'inversion et le replacer dans le capot du kit hydraulique.
4. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
5. Vidanger l'installation.
6. Démonter tous les raccordements hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Voir aussi
Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire, page 27

12 Pièces de rechange

12.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

Important
Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

12.2 Préparateur d'eau chaude sanitaire 180 HPSL EVO

Fig.39

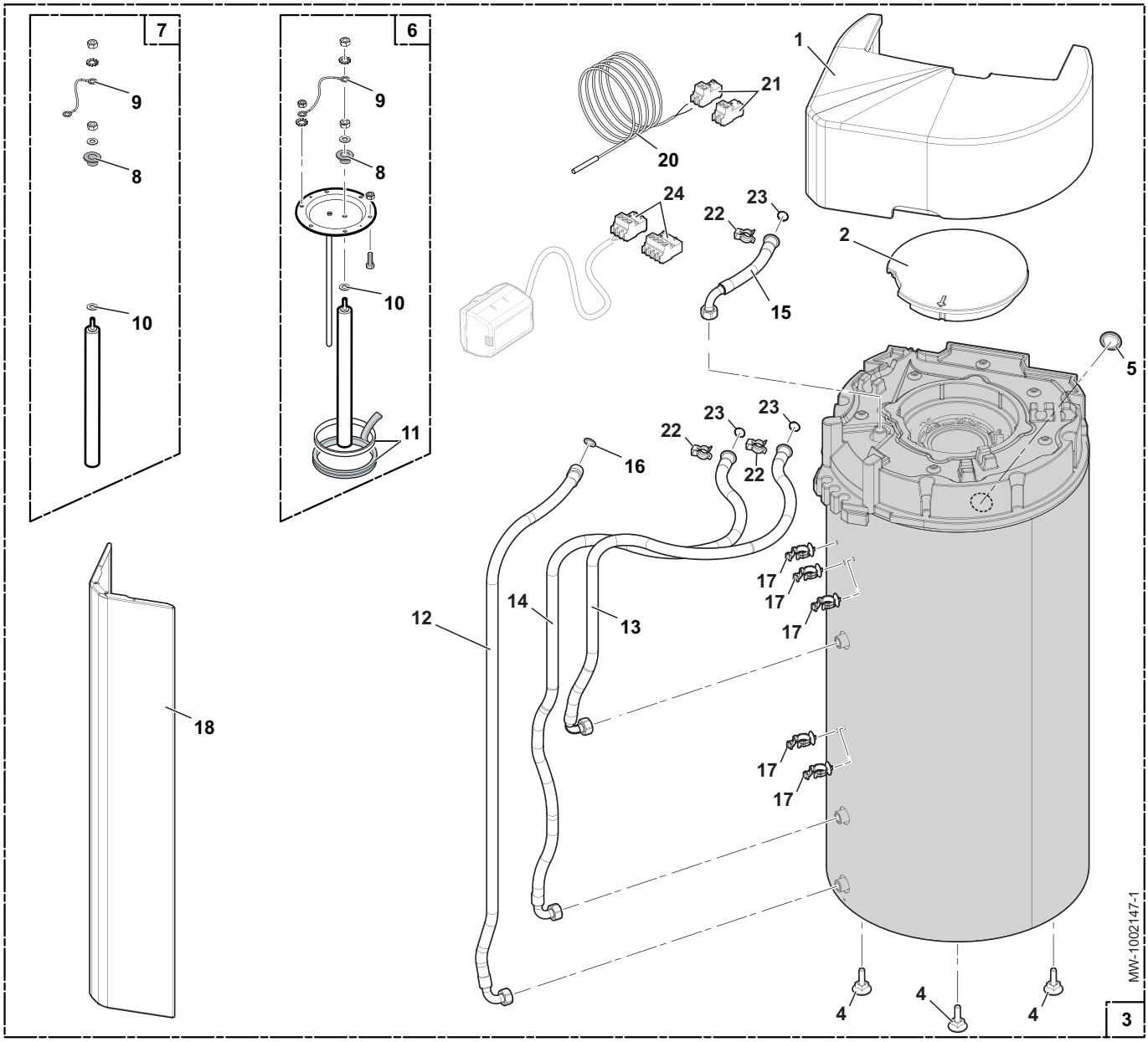

Tab.12

Repère	Référence	Désignation
1	7669246	Capot
2	7669013	Couvercle d'isolation
3	7790098	Préparateur d'eau chaude sanitaire complet
4	97860646	Pied réglable M10 x 35
5	94950709	Bouchon d'injection noir
6	7800025	Tampon de visite
7	200010231	Anode magnésium Ø 40 mm longueur 410 mm complète
8	94974527	Entretoise nylon
9	89604901	Fil de masse de l'anode
10	95014035	Joint TPMX 8,5 x 35 x 2
11	89705511	Joint 7 mm + Jonc 5 mm
12	7667521	Flexible hydraulique Eau froide sanitaire
13	7666326	Flexible hydraulique Entrée échangeur
14	7667514	Flexible hydraulique Sortie échangeur

Repère	Référence	Désignation
15	7666427	Flexible hydraulique Eau chaude sanitaire
16	95013060	Joint vert 24 x 17 x 2 mm
17	7675247	Guide flexible à clipper
18	7675727	Cravate complète
20	95362447	Sonde eau chaude sanitaire KVT 60 longueur 2 m
21	300021727	Connecteur sonde RAST 5 - X92b - S - ECS
22	96350203	Clip pour connexion rapide Ø 25
23	7101096	Joint o-ring 17,86 x 2,62 EP
24	300021723	Connecteur RAST 5 - X4 - circulateur

13 Garantie

13.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

13.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur de la garantie légale soumise aux articles 1641 à 1648 du code civil.

Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrites dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Votre appareil bénéficie d’une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d’achat mentionnée sur la facture de l’installateur.

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d’une mauvaise utilisation de l’appareil, d’un défaut ou d’une insuffisance d’entretien de celui-ci, ou d’une mauvaise installation de l’appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l’installation.
- A nos notices et prescriptions d’installation, en particulier pour ce qui concerne l’entretien régulier des appareils.
- Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l’échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l’exclusion des frais de main d’œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d’une usure normale, d’une mauvaise utilisation, d’interventions de tiers non qualifiés, d’un défaut ou d’insuffisance de surveillance ou d’entretien, d’une alimentation électrique non conforme et d’une utilisation d’un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s’ils n’ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

FR